



Constructeur qui a fait faillite

Par **Alhena jordan**, le **11/06/2020 à 22:29**

Bonjour et merci si quelqu'un peut m'aider

Mon constructeur (un ami) a fait faillite il nous a manipulé et a réussi à nous faire débloquer la totalité des fonds . Il nous a dit qu'il avait acheté le matériel comme ça dès qu'il avait tout il nous monterait la maison rapidement, en nous montrant le matériel (qui n'était pas le nôtre au final) . Au bout d'un moment on a appris qu'il faisait une liquidation judiciaire et il nous a assuré qu'il nous ferait quand même notre maison. Il c'est associé avec un autre constructeur et ils ont réussi à nous prendre les derniers 30000 € je leurs est fait signer des papiers dans lesquels ils s engageaient à nous finir la maison ,mais voilà ma maison est tout juste hors d'eau hors d'air et pour en arriver là nous avons du repayer les agglos, la charpente, et les tuiles . Ensuite il a convaincu mon mari de monter une entreprise dans le btp pour qu'il trouve des chantiers pour pouvoir avoir des fonds pour nous finir la maison, mais il a mis le bordel sur tout les chantiers et il c'est avéré que ça nous a coûté plus d argent qu'on en a gagné.

Merci d avoir pris le temps de me lire je voudrais juste savoir si vous pensez que je peux faire quelque chose contre celui qui détruit notre vie

Par **Visiteur**, le **11/06/2020 à 22:39**

Bonjour

Cette personne s'enterre dans les ennuis et vous entraîne avec lui.

Vous avez compris qu'il s'agit d'un escroc, il vous faut un bon avocat et un dépôt de plainte.

Par **Alhena jordan**, le **11/06/2020 à 23:39**

Merci je ne savais pas pour la créance. Je suis allée chercher sur le net ce que c'était, malheureusement je vois qu'il faut l envoyer dans les 2 mois et ça doit faire bientôt 2 ans qu'il a fait la liquidation